

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

AVIS D'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avis à tous et à toutes,

Nous tenons à vous informer de l'élection imminente pour les postes vacants au sein de notre conseil d'administration. Il s'agit d'une opportunité d'influencer les décisions clés, de développer vos compétences en leadership et de contribuer à un objectif commun de faire avancer le cheerleading québécois.

Conditions d'éligibilité :

Pour être éligible au conseil d'administration, un-e candidat-e doit :

- Être âgé-e de 18 ans et plus.
- Être exempt-e d'antécédents judiciaires dans les matières liées à la violence, aux infractions ou inconduites d'ordre sexuel, au vol ou à la fraude.
- Ne pas être le ou la propriétaire ou le ou la membre du personnel d'entreprises privées ou un-e membre du personnel d'organismes liés à Cheer Québec par une entente de biens ou de services.
- Ne pas être employé-e de Cheer Québec

Profil de candidature et expertises recherchées :

Nous valorisons la diversité des compétences et des expériences au sein de notre conseil d'administration. Détenant déjà de l'expertise dans des domaines tels que les ressources humaines, la communication, le marketing, le droit, la comptabilité et les finances, nous encourageons les candidat-es possédant des connaissances en philanthropie, développement des affaires, éthique/diversité/inclusion (EDI) et gouvernance.

Nous recherchons des personnes dynamiques et engagées, capables de travailler en équipe et de contribuer activement aux débats stratégiques. Les candidat-es doivent être intéressé-es par la mission de Cheer Québec et détenir une vision non partisane du cheerleading.

Parité et diversité:

Nous désirons souligner l'importance de poursuivre activement la recherche de la parité et de la diversité au sein de notre conseil d'administration. Dans cette optique, la quête de diversité englobe spécifiquement des aspects tels que l'âge, l'origine, la localisation géographique, l'ethnie et les compétences.

**Liste des postes en élection :**

Le conseil d'administration est composé de neuf (9) administrateur-trices dont sept (7) sont élu-es par les délégué-es des membres réguliers lors de l'Assemblée générale annuelle.

Lors de l'AGA 2024, trois (3) postes seront en élection (sièges 5 à 7).

Code d'éthique et de déontologie :

Tous-tes les administrateur-trices de Cheer Québec sont tenu-es de respecter notre [Code d'éthique et de déontologie](#). Ce code énonce les normes éthiques et professionnelles que chaque membre du Conseil doit suivre, garantissant ainsi une gouvernance transparente, éthique et responsable.

Formulaire de mise en candidature :

Les membres intéressé-es à se porter candidat-es sont invité-es à remplir le formulaire en ligne suivant d'ici le 31 août 2024, inclusivement: <https://am.lol/p/CDZkDBf>.

Nous encourageons toute personne éligible à envisager de se porter candidat-e afin de contribuer activement à l'avenir de notre sport. Votre engagement est essentiel pour assurer la croissance et le succès continu de notre organisation.

Les candidatures seront soumises au comité de mise en nomination et d'évaluation des candidatures. Le comité vérifiera l'éligibilité selon les règlements généraux et évaluera les candidatures en fonction des profils et compétences recherchés par Cheer Québec. Le comité fera un rapport précisant les candidatures recommandées qu'il déposera au président du conseil d'administration. L'élection aura lieu lors de l'AGA 2024, le 23 septembre prochain et les candidat-es auront la chance de se présenter aux membres présent-es avant de passer au vote.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre [Trousse d'outils sur la gouvernance](#) et nos [Règlements généraux](#).

Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à nous contacter à direction@cheerqc.com.

Cordialement,

Valérie Bachand

Présidente du conseil d'administration de Cheer Québec